

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 12/12/2024

DEL-12122024-18

**Date de
convocation :**
04/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre à 18 heures 00, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à BELPECH, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

**Nombre de
conseillers :**
- en exercice: 62
- présents: 40
- procurations: 6
- votants: 46

**Date de
publication :**
.....
....

PRESENTS : Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, , Bernard BREIL, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Jérôme DARFEUILLE, Jean-Marc ESTREM, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Hélène MARTY, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Anne-Marie MAZIERES, Bernard OLIVIER, Paul PAINCO, Aurélien PASSEMAR, Roselyne RIOS, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Florence SCIAU, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Serge CAZENAVE par Brice ASENSIO, Muriel DENUC GUICHET par Jérôme DARFEUILLE, Claudie FAUCON MEJEAN par André VIOLA, Florian GRIMMONPRE par Roselyne RIOS, Maryse LALA LAFFONT par Bernard OLIVIER, Pascale RASTOUIL par Catherine LASSALLE.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Bruno BERTRAND, Régis BRUTY, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Florence FOURRIER, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Jean-François IMBERT, Bernard JUILLA, Jean-Claude MAURETTE, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Françoise RODE.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Attribution du fonds de concours Environnement 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère,

Vu la délibération du Conseil communautaire, du 16 juin 2022 qui approuve la création d'un fonds de concours « environnement » et son règlement,

Certifié exécutoire pour avoir été :

- transmis au contrôle de

Vu la délibération 27 juin 2024 relative au fonds de concours 2025,

légalité le:

- publié le:

Considérant que la Communauté de Communes du Piège Lauragais Malepère a procédé à la diffusion des dossiers « Fonds de concours Environnement » à partir du mois de juillet 2024 pour un dépôt au plus tard le 31 octobre,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé par commune n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du Fonds de concours, conformément au plan de financement,

Considérant que les fonds de concours seront versés conformément aux modalités de versement prévues dans le règlement du fonds de concours environnement approuvé le 27 juin 2024 par le conseil communautaire,

Considérant que conformément au règlement approuvé le 27 juin 2024 par le conseil communautaire en cas de non-achèvement au-delà de 18 mois à compter de la date de notification de l'opération objet du fonds de concours, le fonds de concours sera réputé annulé et supprimé des engagements comptables de la communauté de communes. Une prolongation de délai pourra être sollicitée par courrier motivé et conduira en cas d'accord de la communauté de communes à une dérogation.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

Approuve l'attribution suivante du fonds de concours 2025 :

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 011-200035707-20241212-DEL_12122024_18-DE

Communes	Projets proposés par les communes	Financement FDC 2025 attribués après études des dossiers	Montants total des projets proposés par les communes HT
Belpech	Autres (désimperméabilisation des sols de la place de l'oratoire)	2 270,48 €	6 800,00 €
Bram	Biodiversité (atelier déchets, biodiversité)	1 455,00 €	2 910,00 €
Cartipa	Economie d'énergie (retamping extérieur)	2 270,48 €	5 359,35 €
Fanjeaux	Eclairage public (rénovation éclairage public)	2 270,48 €	24 601,35 €
Fenouillet-du-Razès	Economie d'énergie (menuiserie)	1 594,84 €	9 363,36 €
Ferran	Biodiversité (revégétalisation espaces publics de la commune)	1 406,26 €	2 812,51 €
Hounoux	Economie d'énergie (menuiserie)	2 270,48 €	6 369,89 €
La Force	Eclairage public (rénovation éclairage public)	2 270,48 €	21 913,80 €
Lacassaigne	Eclairage public (remplacement lampe)	2 270,48 €	15 699,00 €
Lafage	Eclairage public (rénovation)	2 270,48 €	25 460,40 €
Lasserre de Prouille	Economie d'énergie (isolation)	1 473,96 €	2 947,92 €
Laurac	Economie d'énergie (menuiserie)	1 993,27 €	6 675,53 €
Molandier	Eclairage public (rénovation)	2 270,48 €	41 546,10 €
Montréal	Economie d'énergie (retamping école)	2 270,48 €	9 315,00 €
Pécharic et le Py	Economie d'eau (installation récupérateur d'eau)	796,07 €	1 592,13 €
Pexiora	Economie d'énergie (menuiserie)	1 919,67 €	3 839,33 €
Plavilla	Biodiversité (lot de fraîcheur)	2 270,48 €	16 078,40 €
Saint Amans	Economie d'énergie (remplacement fenêtre)	1 919,67 €	10 840,00 €
Saint-Gaudéric	Economie d'énergie (isoler et chauffer salle des asso)	1 049,75 €	2 099,50 €
Saint-Julien-de-Briola	Economie d'énergie (remplacement radiateur)	1 230,77 €	2 461,53 €
Saint-Sernin	Economie d'énergie (menuiserie)	1 773,02 €	8 865,05 €
Villasavary	Eclairage public (changement luminaires)	2 270,48 €	24 710,50 €
Villepinte	Economie d'énergie (remplacement porte entrée)	2 270,48 €	4 982,21 €
Villeneuve les montréal	Economie d'énergie (menuiserie)	2 270,48 €	5 262,76 €
Villesicte	Economie d'énergie (menuiserie)	2 270,48 €	12 989,69 €
Villespy	Economie d'énergie (installation pompe à chaleur)	1 658,00 €	3 316,00 €
		50 057,00 €	278 811,31 €

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance



André VIOLA,
Président

